

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1855 \(18 mai - 10 novembre\) : Espérer la paix](#)[Item](#)[5. Val-Richer, Mardi 22 mai 1855, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

5. Val-Richer, Mardi 22 mai 1855, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Académie française](#), [Diplomatie \(Russie\)](#), [France \(1852-1870, Second Empire\)](#), [Guerre de Crimée \(1853-1856\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(Europe\)](#), [Politique \(Russie\)](#), [Politique \(Turquie\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1855-05-22

Genre Correspondance

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 4134, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 19

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

5 Val Richer, Mardi 22 Mai 1855

Je trouve la circulaire de M. de Nesselrode, très bien faite, complète et claire au

fond, parfaitement mesurée et convenable dans la forme. C'est une pièce de gouvernement très civilisé. Je lui fais un reproche général, toujours le même ; vous ne vous placez pas assez franchement dans le vrai de la situation. La Turquie, Etat mourant, incapable de se défendre lui-même ; la Russie, Etat puissant et grandissant, veillant à la porte de l'Etat mourant, et incessamment provoqué à y entrer, tantôt par son ambition, tantôt par sa religion. Tout vient de là, et vous avez l'air de ne pas savoir tout cela. Vous parlez de la Turquie comme vous parleriez de la Prusse ou de l'Autriche, et de vous-mêmes comme si vous étiez, envers la Turquie, dans la même situation et la même disposition que la France ou l'Angleterre. Cela jette, sur toute la pièce, comme sur presque toutes vos pièces précédentes, un certain air de patalnage et de fausse prétention à l'impartialité qui décrie même vos bonnes démarches et vos bonnes raisons. Vous auriez beaucoup plus d'autorité, et vous trouveriez dans le public Européen plus de créance si vous disiez nettement. La géographie et la religion nous créent envers la Turquie, des intérêts, des devoirs et des droits particuliers que nous ne saurions abandonner. Nous savons que la Turquie n'est pas en état de se défendre, seule, contre nous. Nous n'avons nul dessein de l'attaquer, ni de hâter le moment où sa mort naturelle et inévitable imposera à l'Europe, l'embarras de régler son héritage. Pour preuve de notre sincérité dans cette déclaration et cette politique, nous sommes prêts à accepter que la Turquie, entre pleinement dans le droit public Européen, que son indépendance et son intégrité soient garanties, en commun par les Puissances Européennes, et que dans l'éventualité d'un conflit entre la Porte et l'une des Puissances Européennes (y compris la Russie) celle-ci, avant de recourir à la force, soit tenue de mettre les autres puissances en mesure de prévenir cette extrémité par les voies pacifiques.

Vous avez consenti à tout cela ; mais vous n'avez pas mis en lumière l'importance et le mérite de votre consentement. Vous avez eu là et là, l'air de maintenir des prétentions, et des traditions qu'en fait vous abandonniez. Vous n'avez pas tiré, d'une part de votre position, de l'autre de vos concessions, tous les avantages qu'elles vous donnaient.

Votre dernière proposition (celle du 26 Avril) était dérisoire, et trop évidemment faite pour vous attribuer la dernière apparence pacifique. Quel besoin à la Porte d'une telle stipulation pour avoir le droit d'ouvrir les détroits quand elle juge que sa sûreté l'exige ?

Le Memorandum du Prince Gortschakoff (Annexe A) est particulièrement entaché du patalnage général que je vous reproche. A quoi bon discuter pour prouver que la flotte Russe de Sébastopol n'est daucun danger pour la Porte ? Est-ce qu'il y a quelqu'un en Europe que vous espériez convaincre ?

Savez-vous à qui je porte envie en ce moment ? à Gladstone. Le vieil homme est encore bien vivant en moi. Et c'est un rôle si commode que celui de spectateur ! 10 heures

Je vous ai répondu d'avance. Je ne vous dirai pas ce que je pense du langage de Fould sur l'Académie. Adieu, adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 5. Val-Richer, Mardi 22 mai 1855, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1855-05-22

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 16/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6616>

Copier

Informations éditoriales

Destinataire Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 25/06/2024 Dernière modification le 14/01/2026

5

Val Riche. Mardi 22 Mai 1835

4134

Je trouve la circulaire de
M^r. de Hendrard très bien faite, complète
et claire au fond, parfaitement mesurée et
convenable dans la forme. C'est une pièce de
gouvernement très civilisé. Je lui fais un
reproche général, toujours le même; vous ne
vous placez pas assez franchement dans le
cas de la situation de la Turquie, Etat
mourant, incapable de se défendre lui-même;
la Russie, Etat puissant et grandissant,
veillant à la porte de l'Etat mourant, et
incessamment provoqué à y entrer, tantôt
par son ambition, tantôt par sa religion.
Tout vient de là, et vous avez l'air de
ne pas savoir tout cela. Vous parlez de la
Turquie comme vous parleriez de la Prusse
ou de l'Autriche, et de vous-même comme
si vous étiez, avec la Turquie, dans la
même situation, et la même disposition que
la France ou l'Angleterre. Cela jette, sur

toute la place, comme sur presque toutes, sur
pièce prétendue, en certain air de paternalisme
et de fausse prétention à l'impartialité qui
devient même un bonus à marcher et sur
bonnes raisons. Vous auriez beaucoup plus
d'autorité et vous trouveriez dans le public
européen plus de lucidité si vous étiez
victime :— "La géographie et la religion nous
crient au secours la Turquie, &c., intérêts, et
devoirs de des Etats particuliers que nous ne
savoir abandonner. Nous savons que la
Turquie n'est pas en état de se défendre,
seule, contre nous. Nous n'avons pas d'oin
de l'attaquer, si de hâter le moment où
sa mort naturelle et inévitable imposera
à l'Europe l'embarras de régler son
héritage. Pour preuve de notre sincérité
dans cette déclaration et cette politique,
nous sommes prêts à accepter que la Turquie
entre pleinement dans le droit public européen,
que son indépendance et son intégrité soient
garanties en commun par les Puissances

européennes, et que, dans l'éventualité d'un
conflit entre la Porte et l'une des Puissances
européennes (y compris la Russie), celle-ci, au lieu
de recourir à la force, soit tenue de mettre les
autres, Puissances en mesure de prévenir cette
extinction par les voies pacifiques."

Vous avez consenti à tout cela; nous, nous
n'avons pas mis en lumière l'importance et
le mérite de votre consentement. Vous avez eu
ça et là, l'air de maintenir des protestations et
des traditions qu'en fait vous abandonnez.
Vous n'avez pas tenu, d'une part de votre
position, de l'autre de vos convictions, tous
les avantages qu'elles vous donnent.

Votre dernière proposition (celle du 26 Avril)
étoit écrivaine, et trop délicatement faite pour
vous attribuer la dernière apparence pacifique.
Quel besoin à la Porte d'une telle stipulation
pour avoir le droit d'ouvrir les débats quand
elle juge que la Justice l'exige?

Le Memorandum du Prince Gortschakoff
(Annexe A) est particulièrement entaché du
paternalisme général que je vous reproche. A qui

bon discours pour prouver que la flotte russe de Sébastopol n'est d'aucun danger pour la Porte ? Est-ce qu'il y a quelqu'un en Europe qui nous puisse convaincre ?

Tenez-vous à qui je porte envie en ce moment ! à Gladstone. Le vieil homme est encore bien vivant en moi. Et c'est un rôle si commode que celui de spectateur !

10 heures.

Je vous ai répondu d'avance. Je ne vous dirai pas ce que je pense du langage de Toulon sur l'Académie. Adieu, adieu,

